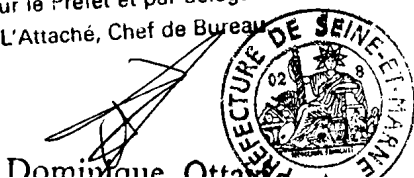


ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

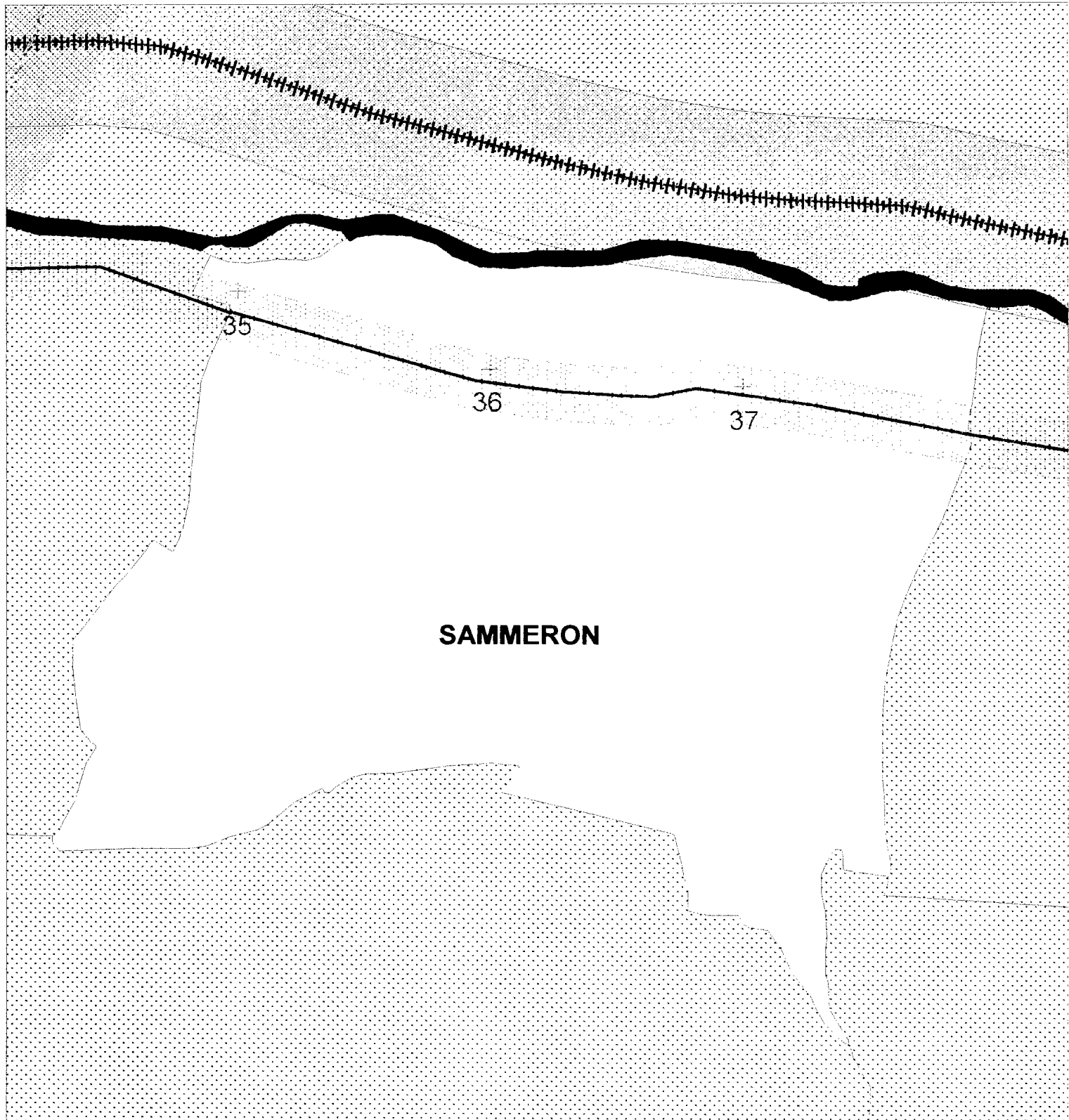
Commune de SAMMERON	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Nationale 3 SNCF Noisy Le Sec à Strasbourg	34	+ 810	37	+ 870	3 1	100 300	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACVA02
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet.

ANNEXE 3 : PLAN



SAMMERON

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Otta



pour être annexé à l'arrêté
prefectoral n° 99DAIACV102
en date du 19 MAI 1999
Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

SIGNY-SIGNETS

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4